

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

## FESTIVAL DES SPECTACLES 2021 « Poney Passion »

Sélection pour  
**CHEVAL PASSION**  
Du 20 au 24 Janvier 2021

La journée de Cheval Passion du mercredi après midi est ouverte à **tous les clubs faisant partie du CRE Provence Alpes Côte d'Azur.**

### Règlement Festival des Spectacles 2021

→ Durée du spectacle : 08 min : Au-delà de 15 secondes dépassées, 5 points de pénalité par tranche de 15 secondes supplémentaires.

→ Thème : libre

→ Participants : Un maximum de 20 poneys et 25 enfants dont 5 à pied sont acceptés par spectacle. Le non respect de cette règle, entraîne l'élimination.

Quelques précisions :

Toute personne qui a une action sur le poney est considérée comme cavalier, ainsi :

- Meneur → cavalier
- Longue rêne → cavalier
- Longeur → cavalier
- Voltigeur classique → personne à pied

→ Equidés : uniquement les poneys A, B, C, D. Cependant il est accepté pour la voltige classique un seul cheval.

→ Costumes et décors : choix des clubs

→ Musique : enregistrée sur clé USB ou CD (bien vérifier que le CD est lisible par tous types de lecteurs. **(Prévoir une copie !!)**)

→ Carrière : les dimensions sont de 40m x 30m

→ Notation : celle-ci se fait sur 20 points. En dehors des notes du jury appartenant au spectacle jugé, toutes les notes seront prises en compte.



→ Jury : il est composé d'un membre de chaque club participant et de membres de la commission fédérale de spectacle. Ce jury est présidé par Pascale FALANGA (Conseillère Technique Nationale en Région Sud). Les clubs participants doivent désigner une personne qui sera membre du jury pour les sélections au CE de la Gourmante mais également lors de Cheval Passion (si son club est sélectionné). Le nom de cette personne doit être communiqué impérativement avec le coupon de participation. Ce jury doit nécessairement posséder le Galop 7.

→ Nombre de sélectionnés pour poney passion : Comme l'an passé 7 spectacles lors du festival des spectacles de Vedène + 3 spectacles lors de l'évènement *Rencontre Spectacle d' A cheval 06* (29 Novembre 2020 au Club Hippique de Nice).

**Attention** les spectacles feront apparaître un travail à dominante équestre (poneys montés, attelage, travail à pied : longues rênes, longe...)

**NB :**

- Seuls les enfants de moins de 18 ans peuvent participer. **Aucun adulte n'est accepté** dans le déroulement du spectacle, que ce soit à cheval, à pieds ou en longe. La présence d'un adulte entraînera l'élimination du spectacle.
- Les cavaliers doivent être munis de leur casque aux normes en vigueur, en conformité du règlement des disciplines de la FFE. Les voltigeurs classiques ne sont donc pas obligés de porter de casque. Si la discipline ne dispose pas de règlement fédéral, alors le casque est obligatoire. Les cavaliers pratiquant la voltige cosaque, la poste hongroise, ou le travail en liberté, devront donc porter un casque.

**Sélection des 10 spectacles**

Comme l'année dernière deux sélections auront lieu :

- 3 spectacles **le 29 Novembre 2020** lors de l'évènement *Rencontre Spectacle d'A cheval 06* au Club Hippique de Nice (jury présidé par Lucien GRUSS)
- 7 spectacles **le 13 décembre 2020** lors du **Festival des spectacles** à Vedène (jury présidé par Pascale FALANGA)

Les spectacles retenus bénéficieront d'un débriefing et des conseils de Fabien Galle. Ils pourront participer à Poney Passion le mercredi 20 Janvier 2021.

Un protocole d'accord sera signé entre les clubs participants et l'administration de Cheval Passion pour les spectacles retenus.

Le CRE peut reverser aux participants une aide au déplacement pour Poney Passion, cette aide et son montant seront conditionnés par l'obtention d'une subvention du Conseil Régional.

A propos de Poney Passion, les cavaliers engagés sous X devront être déclarés auprès du CRE avant le **8 janvier 2021**, afin qu'ils puissent rentrer sur le site de Cheval Passion.

